

## **PREAVIS N°30/2024**

### **de la Municipalité au Conseil communal relatif au financement de l'étude préliminaire pour l'entretien du pont CFF de Chambon**

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, messieurs les Conseillers,

#### **PRÉAMBULE**

La commune de Roche a été interpellée par les CFF au sujet de l'état du PS (Passage Supérieur) de Chambon à Roche. Les dégâts principaux suivants ont été constatés :

- tâches d'humidité sous le tablier (problème d'étanchéité);
- dégâts de corrosion des profilés métalliques principaux.

Selon la convention signée en 1971 entre la Commune de Roche et les CFF, il ressort qu'en remplacement du passage à niveau routier de la station de Roche et du passage à niveau public pour piétons dit du Grand-Fossé, les ouvrages suivants seront réalisés :

- A) Le passage supérieur de Chambon au km 33.307
- B) Le passage inférieur de la station de Roche au km 33.867

A l'article 6 de cette convention, il est précisé que l'entretien, le renouvellement de l'ouvrage sont à la charge de la Commune.

La Municipalité a donc demandé à trois entreprises spécialisées d'établir un devis pour ces travaux et son choix s'est porté sur le bureau RWB, qui a déjà contribué sur d'autres points dans la zone agricole du village.

L'offre retenue contient les prestations pour fournir au Maître d'ouvrage un dossier lui permettant de connaître l'ampleur et l'origine des défauts constatés par les CFF ainsi que d'autres éventuels dégâts ou défauts et les coûts pour y remédier

#### **OBJET DU PRÉAVIS**

Le présent préavis demande un crédit destiné au financement de l'étude préliminaire pour l'entretien du pont CFF de Chambon.

La figure ci-dessous montre la position du PS Chambon sur la ligne CFF du Simplon.

Le PS Chambon est constitué de 2 culées (est et ouest), 2 piles intermédiaires, des appareils d'appui, des joints de dilatation, 2 sommiers métalliques, 1 tablier et des barrières/glissières.



## DESCRIPTION DES PRESTATIONS A ACCOMPLIR

Les prestations à accomplir visent à établir une auscultation puis un diagnostic de l'état existant du PS Chambon puis de proposer un concept d'assainissement afin de redonner un niveau de sécurité et de pérennité à cet ouvrage important pour la Commune de Roche (seul accès direct à la zone agricole).

Un contrôle statique complet est aussi nécessaire afin de déterminer si des renforcements doivent être réalisés.

## COÛTS DU PROJET

Selon la synthèse suivante, les coûts par intervenant sont répartis comme suit :

Intervenants	Montants TTC
<b>RWB Vaud SA</b>	<b>53'257.15</b>
Bases du projet	4'260.00
Analyse de l'état existant + concept d'assainissement	+45'130.00
Moins-value sur tarifs de base (rabais de 5%)	- 2'469.50
Frais généraux (5%)	+ 2'346.05
TVA (8.1%)	+ 3'990.60
<b>CFF</b>	<b>12'000.00</b>
<b>Laboratoire d'analyses</b>	<b>12'000.00</b>
<b>Entreprise de remise en état</b>	<b>5'500.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>82'757.15</b>

## CONCLUSIONS

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N° 30/2024 de la Municipalité au Conseil communal relatif au financement de l'étude préliminaire pour l'entretien du pont CFF de Chambon ,
- Où** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide**
1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 82'757.15 TTC pour financer l'étude préliminaire pour l'entretien du pont CFF de Chambon ;
  2. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante,
  3. D'amortir la somme de CHF 82'757.15 en une fois par un prélèvement aux fonds de réserve - Travaux.

Adopté en séance de Municipalité le mardi 20 août 2024

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique      la Secrétaire municipale



A. Tulot



R. Duronio

Annexe : photos du pont

Délégué de la Municipalité : Eric Portner, municipal

